



Par dépôt électronique seulement

Le 17 juin 2026

Hydro-Québec – Affaires juridiques

1001, boulevard Robert-Bourassa
16^e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

Me Johanne Skelling, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Votre dossier : R-4333-2026

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), donne suite à la lettre de la Régie du 29 mai 2026 par laquelle elle autorisait le Distributeur à déposer le 17 juin 2026 ses réponses aux demandes de renseignements n° 1 de la Régie et des intervenants (DDR).

Malgré l'ensemble des efforts déployés afin de respecter cette échéance, le Distributeur ne sera pas en mesure de déposer ses réponses à cette date. Cette situation s'explique notamment par la participation de douze (12) intervenants, agissant individuellement ou en regroupement. Le Distributeur doit ainsi assurer la cohérence de 576 réponses dont les thématiques se recoupent, incluant certaines nécessitant la collaboration de l'auteur du document *Balisage des tarifs pour centres de données* préparé par Dunsky (B-0005), ce qui représente un effort plus important qu'anticipé initialement.

Ainsi, le Distributeur sollicite auprès de la Régie un délai de 4 jours ouvrables additionnels pour le dépôt de ses réponses, soit le 23 juin 2026.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Hydro-Québec - Affaires juridiques

*Hydro-Québec - Affaires juridiques
(Me Marie-Michelle Côté et Me Simon Turmel pour le Distributeur)*